

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
MINISTRE DE L'URBANISME  
ET DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE

-----  
DIRECTION DU PAYSAGE  
ET DES ESPACES VERTS URBAINS



Enda Tiers Monde



**Programme d'Appui à l'Aménagement  
et à la Gestion Concertée et Durable  
des Niayes (PACN)**

## Rapport de synthèse des activités de concertation pour la finalisation du PDAS

### Niveau sites et villes



**Conception et mise en œuvre :** comité de pilotage de la concertation

**Supervision :** coordinations du PACN et du PASDUNE

**Financement :** Prestige – DDH Environnement Ltée – Géoïdd



Juillet - Août 2004



## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

<b>1. RAPPEL DES FONDEMENTS DE LA DEMARCHE ET DES OBJECTIFS.....</b>	<b>4</b>
<b>2. METHODOLOGIE.....</b>	<b>5</b>
2.1 Préparation des rencontres.....	5
2.2 Animation des rencontres .....	6
2.3 Capitalisation, synthèse et restitution.....	7
<b>3. DEROULEMENT ET CONTENU DES ATELIERS.....</b>	<b>7</b>
<b>3.1 Atelier de concertation sur la Niaye de Thiaroye sur mer.....</b>	<b>8</b>
3.1.1 Documents et projets existants.....	9
3.1.2 Activités menées dans le site et acteurs responsables.....	9
3.1.3 Idées émises en séance plénière.....	10
3.1.4 Propositions d'aménagement.....	11
3.1.5 Liste des participants.....	12
<b>3.2 Atelier de concertation sur la Grande Niaye de Pikine.....</b>	<b>13</b>
3.2.1 Activités menées sur le site.....	14
3.2.2 Les différentes fonctions du site.....	14
3.2.3 Synthèse des propositions d'aménagement.....	15
3.2.4 Liste des participants.....	16
<b>3.3 Atelier de concertation sur les Niayes de Hann Mariste / Patte d'Oie.....</b>	<b>17</b>
3.3.1 Historique et situation actuelle du site.....	18
3.3.2 Activités menées dans le site et acteurs responsables.....	18
3.3.3 Propositions d'aménagement du site.....	19
3.3.4 Liste des participants.....	20
<b>3.4 Atelier de concertation sur les Niayes de Yeumbeul / Malika.....</b>	<b>21</b>
3.4.1 Propositions d'aménagement émises en séance plénière.....	22
3.4.2 Propositions d'aménagement émises en travaux de groupe.....	22
3.4.2.1 Gestion des lacs.....	22
3.4.2.2 Gestion de l'environnement.....	23
3.4.2.3 Gestion foncière.....	23
3.4.3 Liste des participants.....	24
<b>3.5 Atelier de concertation sur la bande de reboisement du littoral ouest.....</b>	<b>25</b>
Liste des participants à l'atelier site.....	27
Liste des participants à l'atelier ville.....	28
<b>3.6 Atelier de concertation sur le Lac Rose, la Réserve de Noflaye         et les sites d'intérêt de Rufisque, Bargny, Yène, Diamniadio et Sébikotane.....</b>	<b>29</b>
3.6.1 Historique.....	30
3.6.2 Situation actuelle.....	30
3.6.3 Activités menées.....	32
3.6.4 Principaux acteurs organisés.....	32
3.6.5 Propositions d'aménagement.....	33
3.6.6 Liste des participants.....	34

### CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE



## INTRODUCTION

L'organisation des ateliers de concertation au niveau des sites pilotes et des villes s'inscrit dans la continuité du processus de concertation développé en accompagnement du PDAS depuis le mois de juillet 2003<sup>1</sup>. Les différentes rencontres ont eu lieu selon le calendrier suivant :

### **Mardi 20 juillet :**

- ➔ Atelier de concertation locale sur les Niayes de Thiaroye sur mer – Commune d'arrondissement de Thiaroye sur mer – de 10h00 à 18h30

### **Mercredi 21 juillet :**

- ➔ Atelier de concertation locale sur la Grande Niaye de Pikine – Commune d'arrondissement de Pikine Nord – de 10h00 à 20h00
- ➔ Atelier de concertation locale sur les Niayes de Mariste Patte d'Oie – Centre de Formation Professionnel Horticole de Cambéréne (CFPH) – de 10h00 à 18h00

### **Jeudi 22 juillet :**

- ➔ Atelier de concertation locale sur les Niayes de Yeumbeul – Malika – Commune d'arrondissement de Malika – de 10h00 à 18h00.
- ➔ Atelier de concertation locale sur la bande de reboisement du littoral ouest – Commune d'arrondissement de Sahn Notaire – de 10h00 à 17h00

### **Lundi 26 juillet :**

- ➔ Concertation locale et niveau « ville » sur les sites du Lac Rose et de la Réserve Intégrale de Noflaye ainsi que sur les sites d'intérêts des communes de Rufisque, Bargny, Diamniadio, Sébikotane et de la communauté rurale de Yène – Maison communautaire de Sangalkam – de 10h00 à 18h00.

### **Vendredi 30 juillet :**

- ➔ Atelier de concertation au niveau de la ville de Guédiawaye – Hôtel de ville de Guédiawaye – de 10h00 à 13h30

### **Mardi 3 août :**

- ➔ Atelier de concertation au niveau de la ville de Pikine – Hôtel de ville de Pikine – de 10h00 à 13h30.

Le présent rapport constitue une synthèse de l'ensemble de ces activités. Il rappelle dans un premier temps la démarche mise en œuvre et les objectifs assignés (i), puis présente la méthodologie appliquée (ii) et enfin restitue le déroulement et le contenu de chacune de ces rencontres (iii).

---

<sup>1</sup> - Atelier de lancement des études diagnostiques – Ouakam – 9 et 10 juillet 2003 ;  
- Mise en place du comité de pilotage de la concertation – Août 2003 ;  
- Examen concerté du rapport provisoire sur les études diagnostiques – Novembre 2003 ;  
- Organisation de Comités Départementaux de Développement à Guédiawaye, Pikine et Rufisque – 30 mars ; 18 mai ; 28 mai 2004.



## 1. RAPPEL DES FONDEMENTS DE LA DEMARCHE ET DES OBJECTIFS

Sur la base de l'étude diagnostique du PDAS validée au terme de la première phase, l'étape suivante consistait pour le consultant à proposer des scénarii d'aménagement permettant notamment la sauvegarde et la mise en valeur des sites concernés. La formulation d'orientations d'aménagement implique la recherche d'équilibres entre plusieurs dimensions: entre les intérêts collectifs et individuels, entre le local, le régional, le national, entre le présent et le futur, entre établissements humains et écosystèmes, entre les intérêts et les contraintes des différents acteurs et groupes d'acteurs concernés, etc. Si l'action d'aménager le territoire implique nécessairement des changements, donc des choix, ceux-ci ne peuvent être acceptés et respectés que dans la mesure où ils résultent d'une série de pactes et de négociations. Dans le contexte spécifique de la région dakaroise, marqué par une forte pression urbaine et foncière, ainsi que par la multiplicité des acteurs concernés, l'approche « techniciste » qui prévaut jusqu'à présent dans l'élaboration des outils de planification n'est plus de mise. Avant d'être une œuvre technique, l'aménagement des Niayes et zones vertes de la région de Dakar devrait être l'aboutissement d'un processus de négociation sociale entre acteurs.

Conformément à la vision qui prévaut aujourd'hui au sein du MUAT en matière de planification territoriale, il est postulé que la réalisation effective des options d'aménagement dégagées par le PDAS est étroitement liée à la pertinence dont elles pourront se prévaloir aux yeux des collectivités locales concernées, ainsi qu'à ceux des différentes catégories d'acteurs exploitant ou vivant à proximité des sites.

Ceci étant dit, il reste évident que l'ensemble des acteurs ne peut avoir *a priori* les mêmes intérêts dans l'exploitation d'un site, pas plus que le cadre restreint d'une ou deux rencontres ne peut prétendre dégager une vision consensuelle sur le devenir souhaitable de ce même site. Une fois évacuée cette vision idéaliste, et compte tenu qu'au-delà du PDAS se poursuivront les négociations et la recherche de partenariats entre acteurs, les ateliers de concertation locale sur les sites pilotes et au niveau ville ont poursuivi les objectifs suivants :

- ➔ Informer les acteurs locaux sur les enjeux liés au PDAS en particulier et aux Niayes en général, sur la nature du travail en cours, son état d'avancement, ses perspectives ;
- ➔ Permettre la confrontation de points de vue différents et présenter la « réalité » de l'aménagement comme le résultat de cette confrontation en tenant compte des potentialités du milieu. Ceci afin de jeter les bases d'une concertation et d'un partenariat durables dans le cadre du PASDUNE ;
- ➔ Animer une réflexion collective autour de l'état actuel des sites dans tous leurs aspects (historique, environnemental, économique, social, etc), des tendances en cours et des actions / aménagements à mettre en œuvre pour les infléchir vers un devenir souhaitable ;
- ➔ Permettre une prise en compte effective des points de vue des acteurs locaux et des collectivités locales par le consultant dans la proposition des orientations d'aménagement du PDAS.



## 2. METHODOLOGIE

La préparation des rencontres, leur animation et leur capitalisation ont été conduites par le comité de pilotage de la concertation (voir constitution du comité en fin de rapport), sous la supervision des coordinations du PACN et du PASDUNE. La prise en charge financière a été assurée par le consultant en charge de l'élaboration du PDAS (Prestige – DDH Environnement Ltée – Géoiidd).

La méthodologie mise en œuvre consiste en trois phases, détaillées ci après :

### 2.1 Préparation des rencontres

Pour chacun des six (06) sites pilotes a été désigné un chef de file chargé de piloter l'ensemble du processus. La première étape a consisté à organiser des missions d'information auprès des élus des communes d'arrondissement sur les territoires desquels sont situés les sites visés. Au-delà de l'information, il a été demandé aux Communes d'Arrondissement de prendre en charge, en rapport avec le chef de file, l'organisation de la rencontre locale concernant le site en question. Cet appui a largement facilité l'identification et l'invitation des participants. Une fois la démarche expliquée, les élus ont fait preuve d'un grand intérêt pour celle-ci et partant, se sont montrés disponibles pour participer aux rencontres, pour mettre une salle et des chaises à disposition et parfois pour participer aux frais de restauration.

*Le tableau ci-dessous récapitule les communes d'arrondissement concernées par les sites pilotes, les chefs de file et le calendrier des visites d'information:*

n°	Sites	Chef de file	Collectivités locales concernées	Dates des visites
1	Grande Niaye de Pikine	Fatou Kiné Diop Sall (ANCAR)	Pikine Ouest, Pikine Nord, Sam Notaire, Golf Sud	Mardi 6 juillet
2	Niaye de Thiaroye	Ousseynou Fall (CODIS)	Thiaroye sur mer, Guinaw Rails	Mercredi 7 juillet
3	Niaye de Mariste – Patte d'oie	Colonel Hamady Sow (DPN)	Patte d'Oie, Grand Yoff, Hann	Mercredi 7 juillet
4	Niaye de Yeumbeul	Abdou Diouf (ENDA GRAF)	Yeumbeul Nord, Malika	Vendredi 9 juillet
5	Site du Lac Rose et de la réserve de Noflaye	Amadou Anta Samb (ANCAR)	Communauté rurale de Sangalkam	Jeudi 8 juillet
6	Bande de reboisement du littoral de Nimzatt	Oumar Niasse (Ville de Guédiawaye)	Golf Sud, Ndiarème Limamoulaye, Sam Notaire, Wakhinane Nimzatt	Mardi 6 juillet



## 2.2 Animation des rencontres

### Au niveau des sites

Chacune des six (06) rencontres s'est déroulée sur une journée et a regroupé une trentaine de personnes représentant les différentes activités menées sur ou à proximité du site, les élus et services techniques des communes d'arrondissement, des associations locales, etc. Afin de favoriser une participation active de tous les présents, le choix a été fait d'alterner des séances de travail en plénière et des travaux en atelier. Pour chaque configuration, un président et un rapporteur ont assuré l'encadrement et la capitalisation des débats.

Chaque journée a connu trois temps forts :

1 - Un moment solennel de rappel des enjeux liés au PDAS en particulier et aux Niayes en général avec un mot de bienvenue des Maires des collectivités locales hôtes et polarisées par le site, puis une présentation du contexte par les coordinations du PACN et du PASDUNE et par les animateurs du comité de pilotage

2 - Un moment de diagnostic du site dans tous ses aspects, avec dans un premier temps la mise à contribution « d'anciens » du site qui ont pu restituer à l'assistance toute sa profondeur historique afin de mieux saisir sa situation actuelle. Une séance d'interventions libres a fait suite, permettant aux participants de se présenter et d'exprimer leurs points de vue sur la situation actuelle du site, leurs questionnements, leurs attentes et leurs craintes par rapport au processus en cours. Cette première phase de participation en plénière a notamment permis de mieux identifier les activités se déroulant sur les sites ainsi que les acteurs responsables.

3 - Un moment de propositions d'actions et d'options d'aménagement sur le site, ainsi que de définition des rôles et responsabilités des acteurs dans les options d'aménagement proposées.

L'ensemble des membres du comité de pilotage ont participé au premier atelier organisé à Thiaroye sur mer, lequel était considéré comme une rencontre « test », permettant par la suite de réajuster la méthodologie d'organisation et d'animation.

### Au niveau des villes

Les rencontres au niveau ville avaient pour objet de regrouper les acteurs issus des sites et des communes d'arrondissement avec ceux de la commune de ville afin de partager les options d'aménagement à proposer. Ces ateliers se voulaient à dominante technique et ont été programmés sur une demi journée, en deux temps :

- ➔ Restitution des propositions d'aménagement, échanges et validation
- ➔ Mise en place d'un comité d'orientation et de suivi du PDAS et du PASDUNE au niveau de la ville

Concernant le département de Rufisque, le dispositif prévu pour les autres départements de la région s'est avéré moins pertinent, étant donné que le contenu principal de la rencontre, à savoir la restitution des options d'aménagement formulées au cours des rencontres locales, n'avait réellement d'intérêt que pour la communauté rurale de Sangalkam (où se trouvent les sites du Lac Rose et de la Réserve de Noflaye). Le choix méthodologique a donc été fait d'organiser en une seule journée la rencontre « site » et la rencontre « villes ». L'atelier qui



s'est tenu à Sangalkam le 26 juillet a donc regroupé non seulement des acteurs du Lac Rose, de la Réserve de Noflaye, et de la communauté rurale de Sangalkam, mais également des représentants de la ville de Rufisque, de la communauté rurale de Yène et des communes de Bargny, Diarniadio et Sébikotane. Les travaux de groupe (03), ont permis à chaque participant de se concentrer sur la thématique le touchant le plus directement :

1. Options d'aménagement pour le Lac Rose / Rôle et responsabilité des acteurs ;
2. Options d'aménagement pour la Réserve de Noflaye / Rôle et responsabilité des acteurs ;
3. Identification des sites d'intérêt sur le territoire des collectivités locales autres que Sangalkam / propositions d'aménagement / Rôle et responsabilité des acteurs.

Il faut enfin noter que concernant la ville de Dakar, la rencontre initialement prévue le mercredi 4 août a du être reportée à une date ultérieure. Les orientations d'aménagement concernant le site des Niayes de Mariste – Patte d'Oie présentées dans ce rapport sont elles formulées par l'atelier « site ».

### **2.3 Capitalisation, synthèse et restitution**

Les travaux de chaque rencontre ont été capitalisés par le chef de file concerné, puis remis à la coordination du PACN qui en a effectué la synthèse et la mise en forme. Il est à noter que les conditions particulières à chaque rencontre, ainsi que la marge de manœuvre laissée aux chefs de file pour atteindre les résultats attendus, ont engendrés quelques variations de forme d'un compte rendu à l'autre. Trois types de rapport résultent de ce travail :

- Un rapport de synthèse, restituant l'essentiel des propositions d'aménagement formulées, afin de permettre une exploitation rapide par le consultant en charge de l'élaboration du PDAS ;
- Un rapport complet, compilant les comptes rendus de chaque rencontre. Ce rapport est remis aux membres du comité de pilotage de la concertation;
- Un compte rendu de chaque rencontre, remis aux participants.

### **3. DEROULEMENT ET CONTENU DES ATELIERS**

- 3.1 Concertation locale sur les Niayes de Thiaroye sur Mer ;
- 3.2 Concertation locale sur la Grande Niaye de Pikine ;
- 3.3 Concertation locale sur les Niayes de Marist Patte d'Oie ;
- 3.4 Concertation locale sur les Niayes de Yeumbeul ;
- 3.5 Concertation locale sur la bande de reboisement du littoral ouest ;
- 3.6 Concertation locale sur les sites du Lac Rose et de la Réserve Intégrale de Noflaye, ainsi que sur les sites d'intérêt de Rufisque, Bargny, Yène, Diarniadio et Sébikotane.



### 3.1 ATELIER DE CONCERTATION SUR LES NIAYES DE THIAROYE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE THIAROYE / MER  
Le 20 juillet 2004



Organisation / Animation : Ousseynou Fall – CODIS  
Charles Touré - CODIS

Rédaction du compte rendu : Ousseynou Fall – CODIS / Tél : 556 16 60

Synthèse: Florent Arragain - PACN

#### INTRODUCTION

L'atelier de concertation locale sur les Niayes de Thiaroye sur mer a réuni des acteurs d'horizons divers (élus, techniciens, autorités traditionnelles, associations, maraîchers, vendeurs de véhicules et de pièces détachées, etc.) issus de la commune d'arrondissement de Thiaroye sur mer, mais également de celles de Guinaw Rails Sud étant donné l'interdépendance des problèmes rencontrés dans la gestion du cadre de vie.

Cette problématique de la gestion du cadre de vie s'y pose avec d'autant plus d'acuité que la zone recèle d'importantes potentialités environnementales (i), que la pression urbaine y est très intense (ii), et que les cadres politiques et réglementaires en matière d'urbanisme et d'aménagement ont historiquement eu d'énormes difficultés à concilier les deux (iii).



Le déroulement de l'atelier a été riche en contenu. Quatre types de matériaux peuvent être exploités :

1. La référence a des documents faisant état de proposition en matière d'aménagement et d'actions environnementales, ainsi qu'à des projets prévus ou en cours ;
2. L'identification des activités existantes sur ou à proximité du site et à prendre en compte dans la formulation et la concrétisation des actions et des aménagements à entreprendre ;
3. Des « idées » émises en séance plénière, qui quel que soit leur pertinence, n'engage que la personne qui les a énoncé (la plupart n'ont pas pu faire l'objet de débat approfondis) ;
4. Des propositions d'aménagement formulées et débattues collectivement, qui peuvent être considérées comme faisant preuve d'un relatif consensus parmi les participants.

### **3.1.1 DOCUMENTS ET PROJETS EXISTANTS**

- Le mémorandum élaboré par les autorités traditionnelles de Thiaroye sur mer, proposant des mesures de conservation des Niayes et des projets susceptibles d'être réalisés dans la zone des Niayes.
- Le contenu du programme de lutte contre la pauvreté mis en place par le PNUD à Guinaw Rails Sud,
- Le Plan Local de Développement de Guinaw Rails Sud
- La réalisation de la route pénétrante reliant Guinaw Rails à Thiaroye sur mer, à hauteur du Cinéma Km 12, Route de Rufisque, qui constitue une priorité inscrite pour les deux Maires de Thiaroye sur mer et de Guinaw Rails Sud dans la 2<sup>ème</sup> phase du Programme d'Appui aux Communes (PACII) ;
- Les projets de réalisation d'équipements sociaux (poste de santé, maternité) et sportifs (stade omni sports) mais qui sont actuellement gelés faute d'espace disponible et des difficultés à faire aboutir les mesures d'expropriation.

### **3.1.2 ACTIVITES MENEES DANS LE SITE ET ACTEURS RESPONSABLES**

Les principales activités menées sur ou à proximité du site concerné sont :

- Les activités agricoles axées spécialement sur le maraîchage. Les cultivateurs sont organisés en GIE dénommé Nguessou du nom de la zone (Totem) ;
- Le transport avec les vendeurs de véhicules venant de l'étranger organisé en regroupement dont le leader, est Mr Mor Fall représenté à l'atelier par Mr Abdou Fall ;
- Les vendeurs de pièces détachées dont un des leaders est Mr Abdoulaye Diallo ;
- Les garages mécaniques (Bada Lô, Ndiaga Ndiaye) ;
- L'élevage des porcs ;
- La transformation des produits halieutiques de ?? Sénégal dont la présidence est Mr Mbathio Niang habitant à Thiaroye sur mer ;
- Les sociétés de la place (SIPS, SADE, SOTIBA) ;
- Les Ecoles de Formation et de Recherche (CNFTP).



### 3.1.3 IDEES EMISES EN SEANCE PLENIERE

#### ➡ A propos du technopôle

- « Le projet de Technopole contribue à l'enclavement des quartiers de Pikine. Pourquoi on ne crée pas une voie de dégagement qui mènerait en 5 minutes aux Parcelles Assainies au lieu d'aller jusqu'à Cambérène ? »
- « Selon le chef du service d'hygiène, il serait possible de développer une zone de production piscicole dans la mare du Technopole »

#### ➡ A propos de la circulation automobile et piétonne

- « L'autoroute contribue de façon importante à l'enclavement des deux communautés (Thiaroye sur mer et Guinaw Rails Sud) et représente la cause d'un nombre excessif d'accidents arrivés à hauteur du Cinéma de Thiaroye. Pourquoi ne pas construire un pont (ou un tunnel) pour faciliter la libre circulation des personnes et contribuer du même coup au décongestionnement de la route des Niayes ? »
- « Création d'un échangeur à hauteur du Poste de Thiaroye ».

#### ➡ A propos des inondations

- « Il existe entre Guinaw Rail et Thiaroye sur mer (au niveau de l'Unité de Transformation des Produits de Mer) un canal d'évacuation des eaux usées et pluviales qui est bouché par la route nationale, occasionnant à Guinaw Rails des phénomènes d'inondations terribles à la place de simples stagnations des eaux à Guinaw Rails « taawatoul daay balleu ». Il faut aujourd'hui réhabiliter ce canal et assurer régulièrement son entretien ».
- « D'une manière générale, il faut repenser le système de canalisations d'évacuation des eaux usées domestiques et pluviales ».
- « Aujourd'hui la construction de cantines et garages fait que les eaux ne peuvent plus circuler ».
- « Il faut que les autorités prennent des dispositions de désencombrement de la voie publique afin que les eaux stagnantes puissent circuler librement. Des zones de recasement doivent être aménagées pour les promoteurs de vente de véhicules venant de France et ateliers mécaniques qui occupent ces espaces ».
- « Création d'une station de pompage dans les zones inondées ».
- « Construction de bassins de rétention pour protéger les zones d'habitation »
- « Evacuation des habitants des quartiers inondables et aménagement du territoire communal afin de recaser ces habitants non loin de leur lieu de vie »



### ➔ A propos du foncier

- « L'accès au foncier doit être facilité pour la mise en œuvre des projets d'équipements sociaux. Il faut remédier à la confusion qui règne en matière de tenue foncière et régulariser les titres fonciers, les TNI et les réquisitions »

### ➔ A propos des Niayes et zones vertes

- « Il faut absolument délimiter ce qu'il reste de Niayes et zones vertes et en faire des zones non aedificandi surveillées »

### ➔ Autres

- « Création de sites touristiques dans la baie de Thiaroye sur mer » ;
- « Assainissement du marché Syndicat » ;
- « Réalisation d'espaces verts communautaires » ;
- « Le passage de la conduite de la SAR déverse des produits toxiques dans les Niayes, polluant à travers le gasoil toutes les superficies cultivables ».

## 3.1.4 PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

Propositions d'aménagements	Acteurs concernés
➤ Création d'une unité de pompage ;	Nguessou / Thiappati CA GRS
➤ Création de bassins de rétention ;	Thioppati CA GRS / VP / Part Nguessou
➤ Mise en place d'un canal d'évacuation des eaux ;	CA Thiaroye/mer / GRS CA Thiaroye/GRS/ VP/ ADM Marché Waranka /mer
➤ Centre de loisirs ;	CA Thiaroye/mer / GRS/ GRN PP/CA/VP/Part (Depot SOTRAC)
➤ Création de voies de dégagement ;	
- Reliant Cinéma Thiaroye / marché Waranka	Thiaroye /mer GRS CA/ VP/Part
- Reliant quai de débarquement / CCV.	Thiaroye /mer CA/VP/ Part

**CA** : Commune d'Arrondissement

**GRS** : Guinaw Rails Sud

**GRN** : Guinaw Rails Nord

**VP** : Ville de Pikine

**CCV** : Cotonnière du Cap Vert

**Part** : Partenaires



### 3.1.5 LISTE DES PARTICIPANTS

Prénom & Nom	Structure / Fonction	Adresse, Tel, E-mail
Abdou Aziz Diop	PASDUNE	835-29-21/630-78-03
Abdou Ndoye Diop	GIE Nguessou	854-92-20
Abdoulaye Diop	Maire CA Guinaw Rails Sud	879-14-14
Alassane Paul Mbengue	DST Ville de Pikine	548-50-48
Alassane Sy	Président CDL Thiaroye /mer	Quartier Touba Thiaroye 834-76-94
Alioune Ciss	Radio oxyjeunes	Pikine Tally Boubess 587-08-43
Ameth Ndiaye	MUAT DPEVU	835-29-21/55743-58
Babacar Dieng	Ville de Rufisque	535-54-77 Email : <a href="mailto:vezia2003@yahoo.fr">vezia2003@yahoo.fr</a>
Bakary Samb	Guinaw Rails Sud	544-04-90
Birane Guèye	CA Thiaroye /mer	580-98-18 /854-06-47
Bougouma Mbaye	GIE Nguessou	Thiaroye/mer
Charles M Touré	CODIS	546-00-21/834-40-63
Doudou Sarr	Guinaw Rails Sud	522-14-34
El Hadji Issa Diop	Délégué quartier Santhiaba	Thiaroye/mer 854-31-62
El Hadji Maguette N'dir	Président Freys Thiaroye /mer	834-94-28
Elimane Ndiaye	Thiaroye /mer	662-49-11
Florent Arragain	PACN	832-58-26/566-36-36 / <a href="mailto:pacn@enda.sn">pacn@enda.sn</a>
Gora Ndiaye	CA Thiaroye /mer	637-55-95
Hamady Sow	DPN / GIRMALC	859-01-51 Email : <a href="mailto:hsow@girmac.sn">hsow@girmac.sn</a>
Ibrahima Sow	CA Guinaw Rails Sud	Darou Marnane 2 Sante Yalla 631-60-81
Malick Diop	Guinaw Rails Sud	689-77-65
Mamadou Faye	IDE Thiaroye	Inspection de l'Education de Thiaroye Camp Militaire 834-04-71
Massaer Lèye	Guinaw Rails Sud	854-12-40
Modou Niang	Thiaroye /mer	574-76-67
Modou Sène	CA Guinaw Rails / Conseiller	Guinaw Rails Sud 879-14-14
Mohamed Diagne	Enda Rup	681-02-27/822-09-42
Moussa Gora Dabo	CA Guinaw Rails Sud	648-73-96
Moustapha Niang	Thiaroye	554-66-14/834-06-40
Ndiaga Niang	Maire CA Thiaroye /mer	854-05-80
Ousmane Dieng	Guinaw Rails Sud	537-75-30
Ousmane Ndong	CA Guinaw Rails / Conseiller	Guinaw Rails 695-82-76
Ousseynou Fall	CODIS	556-16-60 Email <a href="mailto:codis-thiaroye@yahoo.fr">codis-thiaroye@yahoo.fr</a>
Oumar Niass	Ville de Guédiawaye	533-77-84 BP : 19605 Guédiawaye
Saliou Diouf	CA Guinaw Rails Sud	Darou Hahim 851-49-53
Serigne M Salane	Président de la zone 3	648-13-65
Seydina Issa Sall	Communicateur traditionnel	682-47-16
Victor Tine	PACN	531-26-02



## 3.2 ATELIER DE CONCERTATION SUR LA GRANDE NIAYE DE PIKINE

*COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE PIKINE NORD  
Le 21 juillet 2004 de 10h30 à 20h00*



Organisation / Animation : Fatou Kiné Diop Sall – ANCAR Dakar – chef de file  
Ousseynou Fall - CODIS

Rédaction du compte rendu : Fatou Kiné Diop SALL – ANCAR Dakar / chef de file  
Tél : 631-86-62

Synthèse : Florent Arragain / PACN

### INTRODUCTION

L'atelier de concertation locale sur la Grande Niaye de Pikine s'est tenu à la commune d'arrondissement de Pikine Nord le mercredi 21 juillet 2004 de 10h00 à 20h00. Il a réuni des élus, techniciens et acteurs locaux des communes d'arrondissement de Pikine Nord, Pikine Ouest et Golf Sud. La synthèse qui suit restitue dans un premier temps les activités actuellement menées dans le site de la Grande Niaye de Pikine, puis les vocations qu'il serait souhaitables de donner aux sites du point de vue des acteurs locaux et enfin la synthèse des propositions d'aménagement formulées. Les propositions présentées ci-dessous ont fait l'objet d'une restitution et d'un débat au cours de la rencontre au niveau « ville » organisée à l'hôtel de ville de Pikine le mardi 3 août. A cette occasion a été mis en place un comité d'orientation et de suivi du PASDUNE / PDAS.



### 3.2.1 ACTIVITES MENEES DANS LE SITE

D'après les différentes interventions le site de la Grande Niaye de Pikine abrite une grande diversité d'activités. Mais comme annoncé plus haut, l'agriculture reste l'activité dominante :

- ↪ L'agriculture : le maraîchage constitue la principale activité agricole. Presque toutes les spéculations y sont cultivées. Les producteurs affirment qu'il contribue considérablement à l'amélioration de la sécurité alimentaire de Dakar mais aussi d'autres régions à certaines époques de l'année. L'arboriculture est souvent associée à la maraîchère. La floriculture aussi y est pratiquée mais dans une moindre mesure ;
- ↪ L'élevage : il est aussi en régression mais continue d'exister quelques fermes avicoles, des élevages de porcins et de petits ruminants ;
- ↪ La pêche : jadis très importante, elle n'occupe aujourd'hui que quelques producteurs du fait de la rareté de la ressource due à plusieurs facteurs par exemple : l'eau ne coule plus à cause des remblais (Golf, Privés etc...) ;
- ↪ Le tannage : il est pratiqué par les femmes « maures ». Au cours des débats, les participants ont évoqué le fait que des propositions de déplacement leurs ont été faites mais les conditions n'ont jamais été clarifiées.

Autour de ces activités majeures, il existe quelques organisations telles que le GIE PROVANIA, le GIE NDEKH, le GIE Pikine Ouest et l'Association pour la promotion d'un maraîchage à Pikine (APROMAP). Toutes ces organisations se sont regroupées autour de l'Union des Producteurs de la Vallée des Niayes (UPROVAN).

Outre ces activités, le commerce occupe une place de choix (commercialisation des produits horticoles, de la pêche etc...). Des activités touristiques sont aussi entrain de voir le jour ces dernières années avec l'implantation et l'extension du complexe « RAVIN ».

### 3.2.2 LES DIFFERENTES FONCTIONS DU SITE

Au cours des discussions générales, beaucoup d'intervenants ont soutenu la vocation agricole du site. Pour eux, l'agriculture est le meilleur moyen de développement et de préservation des Niayes. Toutefois, les autres fonctions (touristique, socio éducative, socio sportive) n'ont pas été écartées.



### 3.2.3 SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT

Activités	Acteurs	Localisation	Observations
<p>↪ <b>Activités agricoles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relancer l'agriculture (maraîchage, arboriculture, floriculture, riziculture) lutte contre Typha sp ;</li> <li>- Relancer l'élevage : aménagement et réhabilitation d'espaces pour l'embouche et l'aviculture ;</li> <li>- Pêche continentale : construction de points bas piscicoles et aménagement d'étangs ;</li> <li>- Aménagement de pistes de production ;</li> <li>- Création d'un espace d'échange des produits ;</li> <li>- Clôture de la Niaye par une ceinture de cocotiers.</li> </ul>	<p>Producteurs ASC Groupements de Promotion Féminine (GPF)</p> <p>Pêcheurs, OCB, ONG</p>	<p>Toute la Niaye</p> <p>Derrière technopôle, prolongement Théâtre de Verdure</p>	<p>Dragage mécanique des étangs</p>
<p>↪ <b>Transport :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de voies de dégagement et de dessertes</li> </ul>	<p>CETUD, ONG, Golf, PRIVES</p>	<p>Croisement route des Niayes : Canada, station d'épuration, sortie technopôle, Golf Sud, hauteur station Ndingala</p>	
<p>↪ <b>Assainissement- Biodiversité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation d'un centre d'épuration et de traitement des eaux usées domestiques ;</li> <li>- Raccordement des branchements collectifs à la station d'épuration ;</li> <li>- Création et préservation de zones de reproduction de la faune ;</li> <li>- Création d'lois pour la restauration de la flore ;</li> </ul>	<p>ONAS, Producteurs, Populations</p> <p>Producteurs, ONG, ASC</p> <p>Producteurs, ONG, ASC, Eaux et Forêts, Collectivités locales</p>	<p>Pikine Nord, Pikine Ouest, Pikine Centre Bande des Niayes, Golf Sud</p>	<p>Réalisation de déposante de boue</p>
<p>↪ <b>Foncier et Loisirs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'un espace de culture physique ;</li> <li>- Aménagement de sites touristiques (centre d'accueil, campement) ;</li> <li>- Installation d'un centre de formation multiprofessionnelle</li> </ul>	<p>Etat, Collectivités locales, Opérateurs économiques, GPF, Producteurs</p>	<p>Entrée Technopôle</p>	<p>Régularisation foncière des Niayes</p>



### 3.2.4 LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénom & Nom	Structure	Coordonnées
1	Ndiaga Sow	AJRC II	521-52-16
2	Ndèye Marie Lèye	AJRC II	650-65-35
3	Fatou Kiné Diop Sall	ANCAR Dakar	864-26-05/631-86-62 Liberté II N°1357
4	Cheikh Guèye	ASC Gazelle	552-79-32/854-50-64
5	Moussa Faye	ASC JECK PENCK Pikine Ouest	826-66-10
6	Mouhamed Diagne	Ass Acteurs Environnement Pikine Ouest	854-15-36/582-98-86
7	Mbaye Ndiaye	CA Golf Sud	877-84-14/551-17-54
8	Ibrahima Dieng	CA Golf Sud	558-15-92
9	Alioune Guèye	CA Pikine Nord	
10	Amadou Diarra	CA Pikine Nord	854-16-82 Email diarissa@yahoo.fr
11	Astou Sène Cissé	CA Pikine Nord REDEF	854-16-82/555-60-36
12	Khaly Diop	CA Pikine Ouest	834-82-72/541-15-45
13	Mor Fall	CA Pikine Ouest	834-17-87
14	Patrice Mendy	CA Pikine Ouest	834-17-87/541-18-53
15	Amady Baldé	CAPN	691-34-67
16	Nafissatou Diop	CM Golf Sud	835-58-11/683-58-78
17	Ibra Mbacké Ndiaye	CM Pikine Ouest	834-50-16
18	Souleymane Djité	CM Pikine Ouest	
19	Aly Ndiaye Diouf	Com. Environnement CAPN	834-78-84/568-44-70/854-16-82
20	Fallou Seck	Conseil Municipal	834-55-55/520-87-25
21	Mamadou Diallo	DC Pikine Nord	592-60-19
22	El Hadj Mor Kane	DQ Darou Khoudoss	834-89--20
23	El Hadj Malick Niang	DQ Pikine Nord	
24	Dame Ndiaye	GIE NDEKH	834-27-16/599-68-40
25	Mamadou Bâ	GIE Pikine Ouest	650-46-24
26	Ousmane Diop	GIE Pikine Ouest	650-4624
27	Sokhna Ndoye	GIE PROVANIA	834-49-37
28	Diassé Guèye	JECK PENCK Pikine Ouest	854-90-70
29	Papa Gora Thiam	Mairie Pikine Ouest	834-17-87 Email thiampapagora@hotmail.com
30	Ousseynou Fall	PACN / Comité de Pilotage	834-94-28/656-16-60
31	Mamadou Fall	Pikine Nord	
32	Oumar Sow	Pikine Nord	650-20-39/834-74-67
33	Babacar Camara	Pikine Nord	854-16-82
34	El Hadj Oumar Kandji	Pikine Nord	834-98-33
35	Déguène Faye	Pikine Ouest	854-20-54
36	Aminata Diop	Pikine Ouest	
37	Abdou Fall	Pikine Ouest	
38	Oulèye Dia	PN	854-75-14
39	Younoussa Baldé	Radio Oxy Jeunes	834-86-22/854-09-06
40	Khady Mbodj	REDEF	656-87-99
41	Aminata Diop	REDEF / CAPN	854-11-83
42	Alé Diagne	SM CA Pikine Nord	854-16-82/542-98-43
43	Isseu Niang	Sud FM Banlieue	854-65-81
44	Oumar Sissokho	UPROVAN	834-05-76



### 3.3 ATELIER DE CONCERTATION SUR LES NIAYES DE MARISTE - PATTE D'OIE

*Centre de Formation Professionnelle en Horticulture (CFPH)  
Le 21 juillet 2004 de 10h30 à 18h00*



Organisation / Animation : Mohamed Diagne – Enda RUP - chef de file  
Colonel Hamady Sow- DPN  
Ameth Ndiaye – DPEVU

Rédaction du compte rendu: Mohamed Diagne – Enda RUP – chef de file / Tél : 681-02-27

Synthèse : Florent Arragain / PACN

#### **INTRODUCTION**

L'atelier de concertation sur les Niayes de Hann Mariste / Patte d'Oie s'est tenu le mercredi 21 juillet 2004 au Centre de Formation Professionnelle en Horticulture (CFPH) de Cambérène de 10h30 à 18h00. Il a réuni des élus, techniciens et acteurs locaux des communes d'arrondissement de Hann et Patte d'Oie ainsi que des enseignants et étudiants du CFPH. La présente synthèse restitue dans un premier temps l'historique et la situation actuelle du site, puis les activités menés et les acteurs actifs sur le site et enfin les propositions d'aménagement formulées. Ces dernières devaient faire l'objet d'une restitution et d'un débat avec des élus et techniciens de la ville de Dakar le mercredi 4 août 2004. En raison de contraintes de disponibilité, cette rencontre a dû être reportée à une date ultérieure.



### 3.3.1 HISTORIQUE ET SITUATION ACTUELLE DU SITE

La zone de la Niaye surnommée Hann Mariste / Patte d'oie est une partition de la grande Niaye de Dakar à cheval entre les communes d'arrondissement de la Patte d'Oie et de Hann Mariste, d'où son nom. Son histoire a été évoquée par plusieurs intervenants, qui, entre autres ont mis l'accent sur les aspects économiques du site, notamment avec les productions agricoles qui en découlent. Les fonctions écologiques du site avec la diversité biotique caractérisée par la présence de plusieurs espèces de plantes, mais aussi l'aspect pharmaceutique intéressant un nombre important d'individus venant se ravitailler en plantes destinées à la pharmacopée traditionnelle.

La Niaye Hann Mariste / Patte d'Oie polarise autour d'elles plusieurs quartiers depuis les années 1914, parmi lesquels on peut citer Hann Marigot, Hann Montagne, Yoff et Cambérène. Elle a la particularité d'être un site à vocation agricole. A cet effet elle fait vivre plusieurs centaines de personnes générant ainsi beaucoup d'emplois du fait de cette activité. Traditionnellement, les villages comme Cambérène, Yoff et même Dakar s'adonnent à l'agriculture depuis plus d'une centaine d'années. Malgré les problèmes de sécurité foncière évoqués par beaucoup d'exploitants, on note quelques rares propriétaires qui détiennent des titres fonciers.

L'occupation de ce site est marquée la plupart du temps par une succession de générations exploitant à tour de rôle ces terrains d'où la notion d'appartenance par voie généalogique. On aura noté que beaucoup d'entre eux auraient passé toute leur enfance dans ce site. A l'image de toutes les zones humides, ce site a été un espace de cueillette de plusieurs espèces végétales, mais aussi d'activités de pêche par la présence de poissons d'eau douce.

### 3.3.2 ACTIVITES MENEES DANS LE SITE ET ACTEURS RESPONSABLES

La Niaye dont il est question s'est beaucoup appauvrie à la suite de grandes sécheresses. En outre, d'autres phénomènes tels que l'ensablement ont aussi engendré la disparition de certaines espèces animales et végétales. Aujourd'hui, les activités suivantes peuvent être identifiées dans la zone:

- Le maraîchage et l'arboriculture fruitière, qui sont pratiqués par les occupants de cette zone mais également par des allochtones ;
- La floriculture : elle s'est établie tout le long de la route de part et d'autre, jouant un rôle important dans le paysage urbain. Elle est aussi pratiquée par les autochtones parfois organisés sous forme de regroupement (REPROH) ;
- Les producteurs de pépinières : activité très prisée et qui joue un grand rôle dans le ravitaillement en pépinières maraîchères dans la zone. Elle est le fait de quelques producteurs avérés qui ont fini par conquérir le marché ;
- La pêche : c'est une activité existante depuis longtemps, mais qui tend à disparaître du fait de la baisse du niveau de la nappe. Elle est souvent pratiquée par les riverains et parfois les pêcheurs venus de Thiaroye sur mer ;

Hormis le rôle écologique que ce site joue par rapport à la séquestration de gaz émis par les industries chimiques et automobiles, il observe un rôle économique déterminant dans la zone. Il constitue en effet un important pourvoyeur en fruits et légumes dans la zone. Ce site contribue aussi à la conservation de la biodiversité par la présence d'espèces diverses.



### 3.3.3 PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT DU SITE

**Une politique de maîtrise de l'eau** en vue d'une disponibilité en quantité et en qualité suffisante (captage des eaux fluviales). En effet il a ainsi été constaté un manque d'eau considérable, ce qui a incité les agriculteurs à réutiliser les eaux usées pour combler ce déficit hydrique ;

**Arrêt des remblais** : afin de mieux harmoniser l'aménagement du site, il a été préconisé un arrêt automatique des remblais, ce qui pourrait faire bénéficier au site d'un plus grand espace à aménager avec des options mieux réfléchies et concertées. Il s'agit notamment de freiner les ambitions des promoteurs immobiliers en quête de superficies exploitables au profit des riverains qui manquent d'infrastructures indispensables au développement et à l'épanouissement de leur communauté (école, dispensaire, loisirs, espaces agricoles, etc...) ;

**Récupération des zones colonisées** : rendre à ce site sa véritable vocation est une des priorités ressortie des discussions. Cependant, il faudrait pour se faire récupérer systématiquement des espaces occupées anarchiquement par le fait de remblais pour des activités non conformes à ses potentialités naturelles ;

**Désenclavement des zones de production** (pistes de production, pistes cyclables, trames de desserte) : le désenclavement apparaît comme une nécessité afin de développer une production en qualité et quantité suffisante pour justifier le maintien de l'activité agricole face aux spéculations immobilières ;

**Sécurisation des terres** : le manque de sécurisation des terres influe fortement sur les niveaux d'investissement des producteurs dans leurs exploitations. Ceci explique en partie la sous exploitation du site par rapport à son potentiel et à la superficie disponible ;

**Identification des terrains sécurisés destinés à la production florale** (occupation des emprises) : au regard de la rentabilité et du potentiel de l'activité de production florale, il est aujourd'hui indispensable de pouvoir proposer à cette activité des espaces sécurisés, en substitution de l'occupation incertaine des emprises de la route nationale ;

**Identification et aménagement d'espaces protégés** (conservation de la biodiversité) : au vu du potentiel que recèle le site en espèces biotiques, il est urgent d'aménager des espaces protégés où ces espèces seront protégées voire réintroduites ;

**Aménagement de zones boisées, maintien et amélioration des activités d'agroforesterie.**



### 3.3.4 LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Nom et prénom	Structure	Coordonnées
1	Abdoulaye Ndiaye	GIE	Parcelles Assainies U14 n 291 Tél: 5890280
2	Mamadou Ndiaye	GIE	P A U14 N 291
3	Antoine Ndong	Maraîcher Patte d'Oie	Tel :520 59 41
4	Alpha Thiam	Président Commission environnement commune d'arrondissement de la Patte d'Oie	P O Bulders N A 78 Tel :653 13 45
5	Ismaila Sow	Maraîcher	Niayes Patte d'Oie
6	Lamine Thiaw	Maraîcher	Niayes Patte d'Oie
7	Bissane Faye	Maraîcher	Niayes Patte d'Oie
8	Paul Ndour	Maraîcher	Niayes Patte d'Oie
9	Waly Diouf	DPEVU	Tel:835 29 21
10	Khalilou Doukara	DPEVU	Tel:835 29 21
11	Sekhou Ndione	DPEVU	Tel :835 29 21
12	Mandiaye Ndiaye	GIE	Parcelles Assainies U14 N291
13	Malick Fall	Maraîcher	
14	Mamadou Diol	Maraîcher	Maraîcher
15	Maguette Samb	Maraîcher	
16	Aliou Diakhaté	Résident Hann Mariste	832 38 66 / 639 05 40
17	Amandiogou Dione	P C environnement Bel air	517 31 09
18	Ibrahima Faye	P C Pêche Hann Bel Air	698 50 69
19	Mame Cor Diouf	Conseiller Municipal	Hann Bel Air 645 54 27
20	Ibou Solo Dramé	Agent municipal	Hann Bel Air 582 22 87
21	El Sidiki Ka	SDDR Dakar	Hann Mariste 658 74 35
22	Hamady Sow	DPN / GERMAC	Hann 859 01 51
23	Mohamed Diagne	Enda Rup / PACN	681 02 27 / 822 09 42
24	Malick Traoré	Maire Adjoint	Patte d'Oie 559 26 34
25	Abdoul Aziz Diop	PASDUNE	6307803
26	Souleymane Sarr	DE / CFPH	655 35 72 / 835 78 21
27	Magatte Ba	Radio AFIA FM	549 77 67 / 867 21 53
28	Arona Niang	Teranga FM / Saint Louis	597 79 67 / Fax 8935117
29	Aboubacar Sy	Agent technique CAPO	Patte d'Oie 835 78 85
30	Ameth Ndiaye	MUAT / DPEVU	557 43 58 / 835 29 21
31	Ibrahima Lam	CFPH	CFPH 835 78 21
32	Alyou Sow	CFPH	835 78 21 / 662 07 74
33	Soulemane Sy	CFPH	545 82 86 / 835 78 21
34	Issa Ndoye	Elève CFPH	520 56 59 / 836 04 10

### 3.4 ATELIER DE CONCERTATION SUR LES NIAYES DE YEUMBEUL - MALIKA

*Commune d'arrondissement de Malika  
Le 22 juillet 2004 de 10h30 à 17h30*



Organisation / Animation : Abdou Diouf – Enda GRAF – Chef de file

Rédaction du compte rendu : Abdou Diouf - Enda GRAF - chef de file / Tél : 563-44-57

Synthèse : Florent Arragain / PACN

#### **INTRODUCTION**

L'atelier de concertation sur les Niayes de Yeumbeul Malika s'est tenu le jeudi 22 juillet 2004 à la commune d'arrondissement de Malika de 10h30 à 17h30. L'atelier a réuni des élus, techniciens et acteurs locaux des communes d'arrondissement de Yeumbeul Nord et Malika. La présente synthèse restitue les propositions d'aménagement émises en séance plénière puis en travaux de groupe. Concernant les travaux de groupe, trois catégories de propositions d'aménagement sont ressorties des ateliers. Il s'agit de propositions relatives à la gestion des lacs, à la gestion de l'environnement et à la gestion foncière. Les propositions présentées ici ont fait l'objet d'une restitution et d'un débat au cours de l'atelier « ville » organisé le mardi 3 août à l'hôtel de ville de Pikine.



### 3.4.1 PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT EMISES EN SEANCE PLENIERE

Actions à entreprendre	Acteurs responsables
1. Aménager des routes pour améliorer la mobilité des populations, faciliter l'écoulement des productions ainsi que l'accès aux sites pour le tourisme	Etat, Ville de Pikine et communes d'arrondissement
2. Prendre des mesures de sauvegarde du littoral de Yeumbeul à Keur Massar	Etat, Ville de Pikine et communes d'arrondissement
3. Fermeture des carrières d'extraction du sable de mer	Etat
4. Prolonger la VDN jusqu'à Keur Massar afin de désengorger des sites d'intérêt comme le Lac Ouye	Etat
5. Assainir la plage et les abords du lac / Installer des brigades opérationnelles de surveillance de la forêt	Etat, Ville de Pikine et communes d'arrondissement
6. Recasement des populations des zones inondées de Yeumbeul Nord	Etat, Ville de Pikine et communes d'arrondissement
7. Etudier les possibilités de restauration de la continuité hydrographique et des zones inondées	Etat, collectivités locales
8. Restaurer les fonctions agricole et touristique des lacs	Etat, collectivités locales, ONG, communautés, etc.
9. Mettre en place des balises pour préserver les zones de production dans les Niayes / procéder à un zonage de façon à regrouper les exploitants agricoles	Etat

### 3.4.2 PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT EMISES AU COURS DES TRAVAUX DE GROUPE

#### 3.4.2.1 Gestion des lacs

Difficultés	Options d'aménagement	Acteurs responsables
Dégradation des lacs (Ouye, Mbeubeuss, Warouwaye, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconstitution et assainissement des lacs</li> <li>• Création de sites touristiques</li> <li>• Délocaliser les riverains des lacs ;</li> <li>• Aménagement par la construction d'hôtels, d'écoles de formations (modèle de Bandia) ;</li> <li>• Désinfection des eaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• ONG</li> <li>• Privés</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Population</li> </ul>



### 3.4.2.2 Gestion de l'environnement

Difficultés	Options d'aménagement	Acteurs responsables
Mauvaise gestion des ordures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délocaliser le dépôt de Mbëbës</li> <li>• Mise en place de comités de salubrité et de points de collecte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• APRODAK</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Population</li> <li>• ONG</li> </ul>
Pollution des eaux et de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évacuation des eaux usées (puisards canaux fermés)</li> <li>• Reboisement urbain</li> <li>• Création d'espaces verts</li> <li>• Contrôle rigoureux de l'état des voitures</li> <li>• Application des textes sur la pollution sonore</li> <li>• Délocalisation des poulaillers et porcheries situés dans les quartiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• ONAS</li> <li>• AGETIP</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Population</li> </ul>

### 3.4.2.3 Gestion foncière

Difficultés	Options d'aménagement	Acteurs responsables
Occupation des zones inondées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recasement des sinistrés dans des sites identifiés et à négocier ;</li> <li>• Expropriation des grands domaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• Collectivités locales</li> <li>• Mutuelle des forces armées</li> <li>• ASECNA</li> <li>• Populations</li> </ul>
Habitations spontanées et irrégulières	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lotissement et restructuration foncière des quartiers spontanés</li> <li>• Implication des autorités locales dans la vente des terrains et leur construction ;</li> <li>• Élaboration et mise en œuvre d'un PDAU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• Fondation Droit à la Ville</li> <li>• Autorités locales institutionnelles et coutumières</li> <li>• Populations</li> </ul>
Extraction frauduleuse du sable marin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de brigade de surveillance</li> <li>• Plantation rideau vert</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• Autorités locales</li> <li>• ONG</li> <li>• Populations</li> </ul>
Mobilité urbaine	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de voies de dégagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat</li> <li>• Collectivités locales ;</li> <li>• ADM</li> </ul>



### 3.4.3 LISTE DES PARTICIPANTS

n°	Nom et prénom	Structure
1	Mamadou Gaye	Commission agriculture / quartier Aliou Sène
2	Babacar Sow	SDDR Pikine
3	Ibou Lô	Commission affaires économiques / Ngadiaya
4	Thierno Ibrahima Diallo	CA Yeumbeul Nord
5	Mayoro Samb	Délégué de quartier CA Yeumbeul Nord
6	Mamadou Sène	Délégué de quartier CA Yeumbeul Nord
7	Guilaye Ka	Délégué de quartier CA Yeumbeul Nord
8	Souleymane Mbaye	CA Yeumbeul Nord
9	Cheikh Ah. Bamba Diagne	Président commission communication Malika
10	Abdoulaye Dione	Président commission éducation et culture
11	Ndiaga Gaye	CA Malika / quartier Grand Malika
12	Mor Diop	CA Malika / quartier Grand Malika
13	Aliou Niang	CA Malika / SHAM 2 / 575 28 50
14	Ndiogou Thiaw	GIE JMAM / Malika / 588 00 34
15	Mbaye Sène	GIE des riverains du Lac Ouye
16	Ndiogou Sall	Délégué de quartier CA Yeumbeul Nord
17	Moussa Dia	Délégué de quartier CA Yeumbeul Nord
18	Seydina Gadiaga	GIE des riverains du Lac Ouye
19	Momar Diop	Chef coutumier Yeumbeul
20	Ibrahima Ndiaye	ONG ANBEP
21	Lamane Ndiaye	CM Yeumbeul Nord
22	Mamadou Diagne	CM Yeumbeul Nord
23	Mamadou Sow	Délégué de quartier Malika
24	Mamadou Ndiaye	Délégué de quartier CA Yeumbeul Nord
25	Balla Ndiaye	CM Yeumbeul Nord
26	Omar Ndiaye	Imam Benebaral Nord
27	Seydina Issa Sall	CM Malika
28	Samba Ndour	CM Yeumbeul Nord
29	Talla Fall	CA Yeumbeul Nord / 878 79 43
30	Libasse Sow	Chef de village Malika sur mer
31	Ibrahima Sow	Notable à Malika
32	Assane Sow	Rep chef village Malika sur mer
33	Idy Fall	CM CA Yeumbeul Nord
34	Florent Arragain	PACN / 832-58-26
35	Victor Tine	PACN / 832-58-26
36	Abdou Diouf	Enda GRAF



### **3.5 ATELIER DE CONCERTATION SUR LA BANDE DE REBOISEMENT DU LITTORAL OUEST**

*Commune d'arrondissement de Sahm Notaire  
Le 22 juillet 2004 de 10h30 à 17h00*



Organisation / Animation : Oumar Niasse – Ville de Guédiawaye (chef de file)  
Mohamed Diagne – Enda RUP  
Ameth Ndiaye - DPEVU

Rédaction du compte rendu : Oumar Niasse - Ville de Guédiawaye (chef de file)  
Tél : 533-77-84

Synthèse : Florent Arragain - PACN



## INTRODUCTION

L'atelier de concertation sur la bande de reboisement du littoral ouest s'est tenu à la commune d'arrondissement de Sam Notaire le jeudi 22 juillet 2004 de 10h00 à 17h30. La rencontre a réuni des élus, techniciens et acteurs locaux issus des communes d'arrondissement de Sahn Notaire, Golf Sud, Wakhinane Nimzatt et Ndiarème Limamoulaye. Les propositions d'aménagement présentées ici ont fait l'objet d'une restitution et d'un débat au cours de la rencontre au niveau « ville » organisée le vendredi 30 juillet 2004 à l'hôtel de ville de Guédiawaye. La rencontre a également été l'occasion de mettre en place un comité d'orientation et de suivi du PASDUNE / PDAS au niveau de la ville. Il faut souligner, concernant la ville de Guédiawaye, le grand intérêt et partant, la forte mobilisation des élus, techniciens et acteurs locaux à propos du PDAS et du PASDUNE. L'implication des acteurs a largement facilité l'organisation et l'animation des rencontres et laisse présager un développement favorable du processus en cours quant à la mise en œuvre des aménagements qui seront définis par le PDAS. La synthèse ici présentée restitue les propositions d'actions et d'aménagement dans trois domaines : le domaine socio-économique, le domaine environnemental, le domaine sportif et culturel.

### ➡ Le domaine socio économique

- Implantation d'un cimetière au niveau de la zone boisée ;
- Réaliser des projets agricoles (jardinage, maraîchage, élevage) ;
- Mener des actions de saupoudrage dans la bande verte pour lutter contre les moustiques ;
- Promouvoir les potentialités et atouts touristiques du littoral et de la bande verte ;
- Promouvoir les potentialités économiques du littoral (Quai de Pêche ou de débarquement, usine de transformation de produits halieutiques).

### ➡ Le domaine environnemental

- Réaliser des remparts pour empêcher l'extraction de sables marins et la coupe de bois des filaos ;
- Réaliser un programme d'aménagement des espaces situés entre les habitations et les filaos (pépinières, pisciculture, jardins publics, espaces verts). La gestion de ces espaces pourrait s'inspirer du fonctionnement des réserves naturelles communautaires (RNC) développées par le Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal (PGIES) avec notamment la mise en place de comités de gestion ;
- Procéder à des reboisements pour renouveler et renforcer le couvert végétal ;
- Impliquer les forces de contrôle et de répression contre l'extraction de sable et la coupe de bois de filaos (Police, Gendarmerie, Eaux et Forêts) ;
- Doter la ville d'un poste forestier avancé dans la bande verte ;
- Mettre en place un système de banques de sable permettant une meilleure régulation de l'activité d'extraction de sable et accompagner dans le même sens l'organisation des acteurs concernés en GIE ;
- Empêcher l'occupation anarchique et irrégulière des abords du Lac Warouwaye et son ensevelissement par les promoteurs immobiliers.

### ➡ Le domaine sportif et culturel

- Réalisation d'infrastructures sportives (parcours aire de promenade, allée) ;
- Aménager des voies d'accès menant à la plage.



### 3.5.5 LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SITE

Prénom & Nom	Structure	Coordonnées
Lamine Samb	ADL	547-79-14
Ibrahima Dramé	ADL	837-15-21
Yarame Ndiaye	ADL	582-21-31
Aïssatou Ndiagne	ADL	837-23-13
Oumou Kalsoum Ndong	ADL	588-09-05
Yaye Dior Sène	ADL (Association pour le Développement du Littoral)	656-88-08
Idrissa Yock	AJCU (Association des Jeunes de la Cité Urbanisme)	877-79-38
Khalil Ndiaye	AJCU	636-36-41
Moustapha Ndiaye	AJDG (Association des Jeunes pour le Développement de Guédiawaye)	575-67-11/877-74-27
Ndièye Khoudia Dieng	AND Ligueye	837-24-80
Adja Mody Mar	AND Ligueye	837-43-85
Adja Aminata Ba	ARAFAT/ AND Degguer Ligueye	668-21-41/837-04-68
Madieng Guèye	ASC Hamo 4,5,6	896-02-56
Mafatim Mbaye	ASC MANKPP Sahn Notaire	653-31-40
Oumar Sow	CA Wakhinane / Nimzat	877-50-34
Papa B. Ngom	CA Wakhinane / Nimzat	568-53-22
Kaba Ndiaye	Cabinet du Maire	592-31-07
Cheikh Cissé	Cabinet du Maire	837-12-15
Amadou Niang	Cabinet Prestige	827-94-96
Abdoulaye Ngom	CM Mairie Wakhinane Nimzat	541-03-32
Nafissatou Diop	CM Golf Sud	835-58-11
Mme Khady Dièye	Commission Femme, Enfant, Famille Sahn Notaire/ Ass AND Degguer Ligueye	630-88-47
Hamidou Tamba	Commission Jeunesse	658-83-56
Ameth Ndiaye	DPEVU/ MUAT	835-29-21
Moussa Fall	Ecurie de lutte Guédiawaye	877-46-41
Ameth Dicko	EDAC(Education au Développement et Action Communautaire)	534-79-56
Mohamed Diagne	Enda Rup / PACN	822-09-42
Marième Wone	Fagary Dibaly Haley	877-70-86
Aïssatou Diagne	Gie Bakh Yaye	581-14-66
Fatou Diouf	Gie Bakh Yaye	837-40-05
Alioune Kébé	GIE REALO	837-03-76
Mame Abdou Sène	GIE REALO	837-37-00/545-54-45
Ibrahima Sall	GIE REALO	877-40-77/640-88-57
Djibril Ndiaye	Guédiawaye Vert	583-00-01
Marième Sy	Membre Bakh Yaye / And Ligueye	837-40-05
Anta Faye	Membre Bakh Yaye / And Ligueye	837-40-05
Mamadou Diao	MNJD (Mouvement Nation Jeunesse Développement)	519-57-66
Abdou Rakim Mbengue	Mouvement des Jeunes AND Ligueye	877-10-31
Abdou Aziz Diop	PASDUNE	835-29-21



Malick Danfakha	Sahm Notaire	559-22-26
Sadikh Diop	Sahm Notaire	877-62-06
Samba Kane	Sahm Notaire	545-00-39
N'goné Dia	Takou Ligueye	877-64-28
Oumar Niass	Ville de Guédiawaye	533-77-84

### 3.5.6 LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER VILLE

Prénom & Nom	Structure
Ibrahima Dramé	AADL Cité SOFRACO
Aïssatou Diagne	AADL Sham Notaire
Anta Faye	AADL Sham Notaire
Fatou Diouf	AADL Sham Notaire
Adja Aminata Ba	AADL Sham Notaire
Adja N'goné Dia	AADL Sham Notaire
Adja Mody Mar	AADL Sham Notaire
Fatou Bintou Diouf	AADL Sham Notaire
Dieynaba Diouf	AADL Sham Notaire
Aïssatou Ndao	ADL SOFRACO
Mafatim Mbaye	ASC MANKPP Sham Notaire
Mme Khady Dièye	Commission Femme, Enfant, Famille Sham Notaire
Moussa Diakhaté	DKF
Ameth Ndiaye	DPEVU/ MUAT
Moussa Fall	Ecurie de lutte Guédiawaye
Mohamed Diagne	Enda Rup / PACN
El Hadji Mamadou Ndiaye	Ndiarème Limamoulaye
Daouda Sy	Ndiarème Limamoulaye
Binetou Sagna	Ndiarème Limamoulaye
Abdou Fodé Sow	Ndiarème Limamoulaye
Madieng Guèye	Ndiarème Limamoulaye (Hamo 4,5,6)
Ibrahima Lo	ONG /DEPI
Florent Arragain	PACN / Enda-MUAT
Abdou Aziz Diop	PASDUNE
Moussou Koura Ba	REALO
Mame Abdou Sène	REALO
Sibé Diallo	REALO
Albert A Thiacane	Sham Notaire
Yaye Dia	SOFRACO
Mme Manna Fall	Ville de Guédiawaye
Say Diouf	Ville de Guédiawaye
Mme Dior Thiam	Ville de Guédiawaye
Oumar Niass	Ville de Guédiawaye

### **3.6 ATELIER DE CONCERTATION SUR LES SITES DU LAC ROSE ET DE LA RESERVE INTEGRALE DE NOFLAYE AINSI QUE SUR LES SITES D'INTERET DE RUFISQUE, BARGNY, YENE, DIAMNIADIO ET SEBIKOTANE**

#### **Maison communautaire de Sangalkam**

*Le 26 juillet 2004 de 10h30 à 17h00*



Organisation / Animation : Amadou Anta Samb – ANCAR Dakar (chef de file)  
Babacar Dieng – Ville de Rufisque  
Mohamed Diagne – Enda RUP

Rédaction du compte rendu: Amadou Anta Samb – ANCAR Dakar (Chef de file)  
Tél : 645-79-17

Synthèse : Florent Arragain - PACN

#### **INTRODUCTION**

L'atelier de concertation qui s'est tenu le lundi 26 juillet 2004 à la maison communautaire de Sangalkam de 10h30 à 17h00 a réuni des élus, techniciens et acteurs locaux des sites du Lac Rose et de la Réserve de Noflaye, ainsi que des représentants de la ville de Rufisque, de la communauté rurale de Yène et des communes de Bargny, Diamniadio et Sébikotane. La formulation de propositions d'aménagement a eu lieu au cours des travaux des trois groupes constitués : le groupe sur le Lac Rose, le groupe sur la réserve de Noflaye et le groupe sur les sites d'intérêt de Rufisque, Bargny, Yène, Diamniadio et Sébikotane. Concernant ce dernier groupe, la démarche a consisté à identifier dans un premier temps les sites présentant un intérêt pour le PASDUNE avant de définir les problèmes rencontrés et de proposer des pistes pour leur aménagement. La synthèse présentée ci-dessous restitue sous forme de tableau un bref historique des sites, leur situation actuelle, les activités qui y sont menées et les principaux acteurs organisés, et enfin les propositions d'aménagement formulées.



3.6.1 HISTORIQUE		
Réserve de Noflaye	Lac Rose	Ville de Rufisque, communes de Bargny, Diamniadio, Sébikotane, communauté rurale de Yène
Son ancien nom était la forêt de « Ndark », qui s'appela par la suite Noflaye, donnant son nom au dit village qui s'appelait auparavant Ndiankhité Diobène. On y pratiquait l'exploitation des bois de khalé pour la construction, la pêche et la cueillette. Le site a été classé en réserve en 1957, par François Mitterrand, alors Ministre de la France d'outre mer sur proposition de Théodore Mono (IFAN). La réserve a été menacée par une exploitation abusive de la part des tradi-praticiens et par la sécheresse (de 600 espèces végétaux en 1957 on note 400 espèces en 1992). La situation se stabilise en 1994, grâce à la sécurisation des lieux (réfection de la clôture) et l'introduction de nouvelles variétés soudano-guinéennes.	L'ancien nom du Lac Rose, situé au confluent de plusieurs vallées, était le Lac Retba. En 1979, le Lac devient Rose. Les femmes sont les premières exploitantes du lac. En 1995, le lac commence à être exploité par les hommes et acquiert une vocation nationale et sous régionale.	

3.6.2 SITUATION ACTUELLE		
Réserve de Noflaye	Lac Rose	Ville de Rufisque, communes de Bargny, Diamniadio, Sébikotane, communauté rurale de Yène
Actuellement, on note une disparition de 200 espèces (recensement 1957-1992). Raréfaction de l'eau à cause du bassin de rétention de Pout	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Baisse du niveau d'eau du Lac à cause de la pluviométrie déficitaire ;</li> <li>-Occupation anarchique des abords du Lac ;</li> <li>-Déboisement de la bande de filaos qui protège contre l'ensablement un affluent du lac ;</li> <li>-Disponibilité du sel à exploiter ;</li> <li>-Développement du tourisme ;</li> <li>- Existence de sources d'eau douce ;</li> <li>-Disparition de la végétation à proximité du lac.</li> </ul>	<p><b>-Yène</b> : deux sites ont été identifiés comme méritant d'être pris en compte par le PASDUNE : alimentation nappe phréatique, limite avancée, eaux salées</p> <p>Le lac Yentodo : zone à vocation agricole, menacée par les constructions</p> <p>Un barrage a été construit pour réalimenter la nappe et limiter l'avancée des eaux salées. Un projet d'appui au développement agricole est en cours avec la coopération belge.</p> <p>Le lac de Ndiongop : alimenté en eau durant l'hivernage, menacé par les constructions touristiques. On note la construction récente d'un lotissement autour du lac par la communauté rurale.</p> <p><b>-Diamniadio</b> : quatre sites ont été identifiés :</p> <p>La zone environnante du barrage de Sébi Ponty, créé en 1973, actuellement menacé d'assèchement du fait de constructions effectuées sur les voies d'eau, notamment la SODIDA, implantée trop près.</p>



		<p>Le site de l'ex Bud Sénégal dont la vocation agricole est à préserver ; Le site de « Belvédère » ; La forêt classée Deni Youssouf : menacée par les exploitations agro-business.</p> <p><b>-Sébikotane</b> : quatre sites ont été identifiés : Les terres de Deni Youssou La zone d'installation de Filifili La forêt classée de Diass : où il est projeté de transférer la décharge de Mbeubeuss. Le site de Tandor</p> <p><b>-Bargny</b> : le site de Tania a été identifié comme représentant un intérêt pour le PASDUNE. Deux projets doivent être pris en compte : le projet Yène Toll de la coopération belge (qui concerne aussi Bargny) et le projet de barrage communautaire sur financements koweïtiens. Il a été signalé également le problème de non respect du code minier par la SOCOCIM.</p> <p><b>-Rufisque</b> : La zone Lendeng entre la SOCOCIM et les camps marchands est une zone agricole très fertile d'environ 300 ha avec 300 à 400 exploitants, principaux fournisseurs du marché central de Rufisque. Cette zone est actuellement menacée par l'avancée de la SOCOCIM, la pollution, le ruissellement des eaux et l'extension de l'habitat.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Le site Terrou bi : exploité par les pêcheurs et les femmes transformatrices, menacé par la SOCOCIM (il y avait un marigot du nom de Nguissaly, aujourd'hui disparu)</li><li>- La zone de continuité de la Niaye de Mbao : zone agricole</li><li>- Le barrage maritime Dioukoule (Thiawlène) : menacé par l'érosion maritime</li></ul>
--	--	---



<b>3.6.3 ACTIVITES</b>		
<b>Réserve de Noflaye</b>	<b>Lac Rose</b>	<b>Ville de Rufisque, communes de Bargny, Diamniadio, Sébikotane, communauté rurale de Yène</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Ecotourisme ;</li><li>- Education à l'environnement (écoliers);</li><li>- Elevage de tortues ;</li><li>- Sanctuaire de biodiversité (espèces endémiques)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Agriculture (maraîchage) ;</li><li>- Elevage (bovin, lait, aviculture) ;</li><li>- Tourisme (hôtellerie) ;</li><li>- Exploitation du sel par cinq villages autour du lac (principale activité) ;</li><li>- Artisanat lié au tourisme, la vente d'objet d'arts ;</li><li>- Le commerce</li><li>- La recherche : des spécialistes de tout bord mènent des recherches au niveau du lac</li></ul>	

<b>3.6.4 PRINCIPAUX ACTEURS ORGANISES</b>		
<b>Réserve de Noflaye</b>	<b>Lac Rose</b>	<b>Ville de Rufisque, communes de Bargny, Diamniadio, Sébikotane, communauté rurale de Yène</b>
Association SOS Sulkat, FRD, ASDEVIN ; Etat à travers services des eaux et forêts	Comité de gestion, GIE Dental Artisanat ; Individuel (promoteur touristique, hôtelier, agriculteur, éleveur)	



### 3.6.5 PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

Réserve de Noflaye	Lac Rose	Ville de Rufisque, communes de Bargny, Diamniadio, Sébikotane, communauté rurale de Yène
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension de la réserve sur 30ha afin de soutenir les activités de conservation (élevage menacé de disparition) ;</li> <li>- Réalisation d'un mur de protection surmonté d'un grillage du coté du village de Noflaye ;</li> <li>- Mise en place d'un puit forage pour l'irrigation ;</li> <li>- Création d'un chantier botanique de 500 m<sup>2</sup> et continuation de la 2<sup>nd</sup> partie du bâtiment principal du centre ;</li> <li>- Réalisation d'une station de météo ;</li> <li>- Aménagement d'une pépinière de 4000 plants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'infrastructures sociales (école, dispensaire, espace jeunes) ;</li> <li>- Réalisation de pistes d'accès ;</li> <li>- Appui à la modernisation des infrastructures hôtelières ;</li> <li>- Activités de reboisement ;</li> <li>- Création d'un village artisanal ;</li> <li>- Appui en équipements pour l'exploitation du sel</li> </ul>	<p><u>-Yène :</u> Récupération des eaux pluviales pour alimenter les Lacs ; Fixation des oiseaux migrateurs ; Réalisation de piste d'accès aux sites</p> <p><u>-Sébikotane :</u> Reboisement de la zone de la gare ; Création d'un bassin de rétention ; Création d'une piste d'écoulement de la production pour la zone Sébikotane Diass ; Remblai des carrières de Sébikotane ; Réhabilitation de la forêt classée de Sébikotane</p> <p><u>-Diamniadio :</u> Agrandir le barrage de Sébi Ponty ; Création d'une ceinture verte autour des sites Belvédère et Bud Sénégal.</p> <p><u>-Bargny :</u> Réhabilitation du marigot de Bargny ; Création d'une retenue d'eau à Kip ; Stopper l'avancée des carrières de la SOCOCIM ; Réhabiliter le lac de Panthior</p> <p><u>-Rufisque :</u> Pour la zone de Lendeng : Réaménagement du bassin de rétention de lendeng (pour régler le problème du ruissellement des eaux) ; Stopper l'avancée des carrières et la pollution générée par la SOCOCIM ; Reboisement de la zone ; Arrêter l'extension du bâti. Pour le site Terrou bi : Réaménagement du site ; Démolition des constructions anarchiques ; Réhabilitation du marigot du site appelé « Nguissaly »</p>





### 3.6.6 LISTE DES PARTICIPANTS

Prénom & Nom	Structure	Coordonnées
Amadou A Samb	ANCAR Dakar	645-79-17
Fanta Bodian	ASDEVIN	836-87-51
Ndongo Yade	CLCOP Sangalkam	547-34-32
Youssoupha Ndiaye	Commune de Bargny	836-80-93
Abdou Gaye	Commune de Diender	511-31-97/836-89-71
Abdoulaye Faye	Commune de Sébikotane	634-04-66
Marième Koné	CR Sangalkam	836-87-51/643-21-89
Abdallah Ndiaye	CR Yène	640-57-89
Mamadou Ba	CRCR de Dakar	546-04-68/836-87-54
Djibril Ndoye	Deni B Ndao	594-78-35
Flament Thibaot	Eaux et Forêts Rufisque	
Kanmerthaler Fanny	Eaux et Forêts Rufisque	
Mohamed Diagne	ENDA /PACN	681-02-27/822-09-42
Diéry Gaye	FPMN/CRCR	684-15-28/836-88-35
Fatou Binetou Dia	GIE Bokk Jom	836-87-54
Adama Diedhiou	GIE Deggo	836-87-64
Abdoulaye Ba	GIE Dental Bono Ba	
Ousmane Diagne	GIE les Maraîchers de Lendeng	836-42-73
Abdoulaye Niang	GIE les Maraîchers de Lendeng Rufisque	648-57-35
Amy Dieng	GIE Toll Bi	547-34-32
Ameth Tidiane Seck	Journaliste Jokko FM	598-35-65/836-04-64
Moussa Seck	Lac Rose	826-71-37/635-71-20
Abdoulaye Dia	Niaga Peul	558-39-95
El Hadj Idy Ba	Niaga Peul	
Florent Arragain	PACN	832-58-26/566-36-36
Rassolou Kâ	Rep 3p	836-19-99
Abdel Kader Diagne	Réserve Spéciale Botanique Noflaye	658-99-84
Mamadou Ndiaye	Réserve Spéciale Botanique Noflaye	658-99-84/669-56-59
Masseye Diongue	UNPM	652-86-85
Assane Ndoye	Village de Derry Sud	649-61-13
Mamadou Ndiaye	Village de Niaga	646-62-91/893-67-71
Madiaye Ndiaye	Village Niaga	836-77-58
Omar Diop	Village Noflaye	
Boubacar Niang Diop	Ville de Rufisque	651-30-62/839-86-20
Babacar Dieng	Ville de Rufisque	535-54-77/839-86-20
Ndongo Sarr	Wayambane	650-20-19



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les ateliers de concertation locale, organisés du 20 juillet au 3 août 2004, ont sans aucun doute marqué une étape importante dans l'élaboration du PDAS, comme dans la mise en œuvre du PASDUNE. Mais avant tout, il convient de saluer ici l'implication des membres du comité de pilotage de la concertation aux côtés des coordinations du PASDUNE et du PACN, sans laquelle ces rencontres n'auraient pu avoir lieu. Il en va de même pour les dispositions favorables adoptées par le consultant pour appuyer la démarche de concertation, en dépit des implications financières et des allongements de calendrier qui s'en suivent.

Les ateliers de concertation locale ont tout d'abord permis de faire émerger le point de vue des acteurs locaux sur la situation actuelle et l'évolution souhaitable des sites qui constituent leur lieu de vie et / ou d'activités au quotidien. Il y a lieu de rendre compte ici de la crainte, formulée par certains acteurs au cours de plusieurs ateliers, de voir les propositions formulées rester « lettre morte » et que le processus de concertation ne serve que « d'alibi ». Le contenu de ces rencontres, restituées dans le présent rapport, devra donc être pris en compte dans les propositions d'aménagement définies par le PDAS, même si il doit nécessairement être mis en perspective avec les potentialités du milieu et la faisabilité réelle de ce qui a été proposé.

Le format réduit d'une journée par site n'a évidemment pas pu permettre l'approfondissement des orientations dégagées, mais la forte mobilisation des acteurs comme des élus locaux laisse à penser qu'au-delà du PDAS, les conditions seront réunies pour concrétiser ces orientations en projets et en aménagements effectifs. La mise en place des comités d'orientation et de suivi du PASDUNE / PDAS au niveau des villes de Guédiawaye et Pikine devra être suivi d'initiatives concrètes afin que progressivement, le PASDUNE initié par le MUAT / DPEVU devienne le PASDUNE des collectivités locales.

Conformément à la démarche développée depuis le début du processus, le PASDUNE se veut en effet un outil d'orientation, d'animation, d'accompagnement et de coordination de l'ensemble des acteurs, davantage qu'un cadre rigide de directives techniques, que les collectivités locales seraient chargées d'appliquer au niveau local. Il est à ce titre fortement souhaitable que l'initiative de mise en place de ces comités au niveau de Guédiawaye et Pikine soit reproduite au niveau du département de Rufisque et de la ville de Dakar, même si le contexte spécifique de ces territoires n'a, jusqu'à présent, pas permis de le faire.

L'exigence d'un partenariat de qualité entre les différents acteurs, souligné à maintes reprises au cours du processus de concertation, implique par ailleurs une meilleure coordination des services techniques et commissions thématiques des collectivités locales avec les services déconcentrés de l'Etat. Au regard du rôle de premier plan que sont appelés à jouer ces structures, certaines recommandations ont été formulées quant au renforcement de leurs capacités d'intervention en moyens humains et matériels, particulièrement en ce qui concerne les services des Eaux et Forêts, les Polices Municipales et les Services d'Hygiène.



La totalité des ateliers locaux a enfin mis en évidence l'évolution nécessaire des dispositifs de gestion urbaine vers une configuration intercommunale, entre communes d'arrondissement (Thiaroye sur mer et Guinaw Rails Sud ; Pikine Nord, Pikine Ouest, Sahm Notaire et Golf Sud ; Hann Mariste et Patte d'Oie ; Golf Sud, Sahm Notaire, Ndiarème et Wakhinane Nimzatt ; Yeumbeul Nord et Malika) mais également entre villes (Pikine et Guédiawaye) et entre les collectivités locales situées sur le territoire du département de Rufisque. Les outils législatifs existant (par exemple les Groupements d'Intérêt Communautaire (GIC)), ainsi que les initiatives expérimentées sur d'autres territoires (par exemple les Réserves Naturelles Communautaire (RNC)) doivent en ce sens être utilisés. La mise en place des comités d'orientation et de suivi constitue actuellement un cadre de départ à exploiter pour étudier ces possibilités.

---

### COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE DE LA CONCERTATION

- M. Mohamed Diagne – Enda RUP – chef de file de la concertation pour les Niayes de Mariste – Patte d'Oie / Tél : 681-02-27
- M. Ousseynou Fall – CODIS – chef de file de la concertation pour les Niayes de Thiaroye sur mer / Tél : 656-16-60
- Mme Fatou Kiné Diop Sall – ANCAR Dakar – chef de file de la concertation pour le site de la Grande Niaye de Pikine / Tél : 631-86-62
- Colonel Hamady Sow – Direction des Parcs Nationaux / Tél : 855-12-69
- M. Abdou Diouf – Enda GRAF – chef de file de la concertation pour les Niayes de Yeumbeul – Malika / Tél : 563-44-57
- M. Amadou Anta Samb – ANCAR Dakar – chef de file de la concertation pour les sites du Lac Rose et de la Réserve de Noflaye / Tél : 645-79-17
- M. Oumar Niasse – Ville de Guédiawaye – chef de file de concertation pour la ville de Guédiawaye / Tél : 533-77-84
- M. Ousmane Kébé – Enda GRAF Guédiawaye / Tél : 697-49-02
- M. Babacar Dieng – ville de Rufisque / Tél : 535-54-77
- M. Ameth Ndiaye – DPEVU / Tél : 557-43-58
- M. Alassane Paul Mbengue – ville de Pikine / Tél : 548-50-48
- M. Malick Ndao – ville de Dakar

Sous la supervision de la coordination du PASDUNE – M. Abdoul Aziz Diop – et de la coordination du PACN – M. Lamine Kane, M. Florent Arragain, M. Victor Tine et M<sup>elle</sup> Saffra Diallo.